



PREAVIS DE GREVE ILLIMITE DU PERSONNEL DE L'ARS MAYOTTÉ

Les mahorais doivent être acteurs de leurs avenir. Cependant, à l'ARS Mayotte, sa Directrice Générale (DG) et son équipe dirigeante ont décidé de les écarter et de les mépriser en les qualifiant injustement d'incompétents.

Dans le même temps, la DG a préféré confier le pouvoir et les responsabilités à ceux qui ont combattu la création de l'ARS Mayotte.

Les organisations syndicales départementales suivantes :

La Cfdt, la Cgtma, l'Ud Fo et la Cfe Cgc, déposent donc un préavis de grève illimité à partir du 26 octobre 2020 pour exiger :

- Le départ de l'actuel Directeur de la Santé Publique ;
- L'élaboration et l'application d'un organigramme digne d'une ARS de plein exercice ;
- La réhabilitation du DGA actuel de l'ARS Mayotte avec ses pouvoirs et délégations de signature.
- L'application de la charte des valeurs rédigée par les agents ;
- La mise en place :
 - o De la feuille de route de la construction de l'ARS Mayotte;
 - o D'un nouveau programme de Régional de Santé adapté aux besoins de Mayotte ;
 - o D'un plan de formation individualisé pour la montée en compétence des agents mahorais en vue de leur responsabilisation (carrière des agents) ;
- La reprise des modalités de distribution des primes COVID19.

UI-CFDT

S. Général UI-CFDT Mayotte

S. Général de CGTMA

S. Général de l'Ud

Pdt de la CFE CGC

UR Mayotte


 BALAZAR
 32 rue Mahoudzou
 BP 1038
 97600 Mayotte
 Tél : 0269 61 00 81
 Fax : 0269 61 00 81
 Siret : 440 545 523 00019
 cisma3@wanadoo.fr


 CGTMA


 FO
 9 RUE RASSI BONIA KAIM
 BP 119 KAWENI 97500 MAMOUZOU
 TEL : 0269 61 18 39 - FAX : 0269 51 22 45
 Email : ud.fo@orange.fr

UNION DEPARTMENTALE DES SYNDICATS FORCE OUVRIERE DE MAYOTTE



CGT MAYOTTE
 B.P 140 - ZI KAWENI :
 97600 MAMOUZOU MAYOTTE